Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

320

## POLITIQUE EN MATIÈRE DE SALLE POLYVALENTE, CULTURELLE, DE RÉUNION ET LOCAUX PÉRISCOLAIRES

## SUBVENTION PRESENTEE DANS UN CADRE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	СОÛТ НТ	DÉPENSE SUBVENTION NABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
1) LAUZERTE Restauration de la Halle. SUMR/00004704	379 680 €	367 920 €	18 %	<u>66 225 €</u>
2)MONTALZAT Remplacement des ventilo- convecteurs de la salle des fêtes. SUMR/00005153	12 820 €	12 820 €	31,2 %	3 999 €
3) NOHIC Aménagement salle des fêtes – mise en sécurité et mise aux normes ERP. SUMR/00005336	10 290 €	10 290 €	24 %	2 469 €

**TOTAL: 72 693 €** 

Le Président,

Michel WEILL